



Centre de Formation Douanière

J a n v i e r 2 0 0 5



Administration des Douanes et Impôts Indirects

Le Centre de Formation Douanière (C.F.D) est un Service de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects qui a été créé en 1975, en vue de prendre en charge la formation professionnelle des différentes catégories d'agents et cadres de l'Administration et de ses partenaires.

Il est rattaché à la Division des Ressources Humaines qui veille à la réalisation des objectifs de la politique de formation professionnelle de cette Administration.

Plus de 3960 cadres et agents y ont bénéficié d'une formation de base dont 409 cadres relèvent des Administrations Douanières Africaines, représentant une quinzaine de nationalités.

Le C.F.D, a pour mission la formation:

- des agents du cadre d'inspection (inspecteurs divisionnaires, inspecteurs et inspecteurs adjoints);
- des techniciens et techniciens spécialisés;
- des agents techniques;
- des brigadiers et des préposés.

Les lauréats du CFD sont destinés à exercer leur fonction dans les ports, les aéroports, les colis postaux et paquets postes, les gares routières, les bureaux des impôts indirects du régime intérieur.

Le CFD est géré par un Responsable du Centre, assisté par un staff administratif et une cellule pédagogique composée de sept formateurs, affectés de manière permanente à ce Centre.

I. LES TYPES DE CYCLES DE FORMATION

Le CFD dispense trois types de formation :

1) Formation de Base : Elle est destinée aux nouvelles recrues, aux agents nouvellement promus et aux agents des administrations douanières étrangères. Elle consiste à initier les stagiaires aux principes fondamentaux de l'action douanière et s'adresse aux agents de Douane de tout grade.



Chaque catégorie bénéficie d'un apprentissage et d'un programme adapté aux fonctions qui l'attendent. Cette formation est complétée par des projections de films sur la technologie, des visites d'unités industrielles et des stages pratiques au sein des services douaniers.

Les auditeurs étrangers ont bénéficié depuis 1978 de la même formation que leurs homologues marocains.

Cependant, dans le but de développer davantage la coopération avec les pays amis et en réponse aux demandes formulées par certains pays africains dans ce sens, l'Administration Douanière Marocaine a organisé depuis 1999 des cycles de formation de base des inspecteurs des douanes à l'intention exclusive des auditeurs étrangers, répondant aux besoins spécifiques de leurs administrations d'origine.

C'est ainsi que chaque année le CFD reçoit, en moyenne entre 30 et 40 stagiaires étrangers provenant de plusieurs pays tels que : le Gabon, la République Centrafricaine, le Congo, la Guinée Conakry, la Mauritanie, l'Union des Comores, le Benin, le Togo, le Niger, le Mali, la République Démocratique du Congo, le Tchad, la Guinée Equatoriale, la Guinée Bissau, le Burkina Faso, etc. auxquels une formation de base d'inspecteurs vérificateurs est assurée.

Onze pôles de formation sont assurés dans le cadre de la formation de base :

- Environnement institutionnel et organisationnel;
- Environnement juridique et fiscal;
- Environnement économique et social;
- Techniques Douanières;
- Comptabilité de l'Entreprise;
- Informatique;
- Accords préférentiels;
- Techniques de management;
- Prévention et Contrôle;
- Activités des services relevant de la filière de surveillance;
- Culture et condition physique.

Les pôles de formation à retenir ainsi que les matières à enseigner peuvent différer d'un cycle à l'autre et d'une promotion à l'autre, en fonction des besoins spécifiques de la population à former.

2) Formation Continue : elle s'adresse aux agents en activité et a pour objet de développer leurs connaissances professionnelles et de leur assurer l'apprentissage des nouvelles techniques, afin d'améliorer leurs compétences et polyvalence.

La formation ne se limite pas aux techniques douanières, elle touche également les métiers d'appui (GRH, management, informatique, communication...).



3) Formation Spécialisée : destinée aux agents stagiaires ayant terminé la formation de base et aux agents en activité susceptibles d'exercer dans des domaines spécifiques:

• Domaine des opérations commerciales :

- formation des inspecteurs de visite;
- formation des enquêteurs;
- formation en contentieux;
- formation aux impôts indirects;
- formation des comptables.

• Domaine des opérations de surveillance :

- formation des officiers et des agents relevant de la filière de surveillance.



II- LES METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Les Méthodes Pédagogiques

La formation est assurée par les formateurs permanents qui constituent la cellule pédagogique. Ils sont nommés par le Directeur Général de l'Administration des Douanes et Impôts Indirects, sur proposition d'un jury constitué notamment, par des Directeurs Centraux et des Chefs de Division.

Pour atteindre les objectifs pédagogiques fixés, l'ADII a arrêté le profil et les critères de choix des formateurs permanents. Ces derniers sont sélectionnés parmi les agents diplômés de l'enseignement supérieur ayant une ancienneté de 5 ans et plus au sein de cette Administration, un parcours professionnel satisfaisant et une bonne maîtrise des matières composant le pôle de formation pris en charge.

La formation est dispensée sous forme :

- de cours à l'intérieur du Centre dont les formes d'enseignement pratiquées se basent sur la participation active des bénéficiaires de la formation;
- de travaux pratiques et de visites sur le terrain qui aident les stagiaires à développer leur savoir-faire et leur technicité.

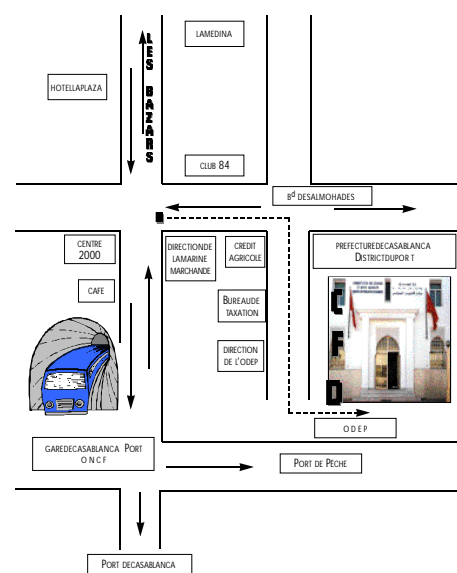
les Moyens Pédagogiques

Le CFD dispose d'une infrastructure et de moyens matériels adaptés à la nature des formations dispensées ainsi qu'aux méthodes et techniques pédagogiques :

- Un amphithéâtre de 110 places, climatisé et équipé d'outils didactiques nécessaires;
- Une salle de projection;
- Une salle de formation multimédia;
- Trois salles de travaux dirigés;
- Une bibliothèque;
- Un musée du tarif;
- Une cafétéria.

Un projet d'extension du centre est en cours de concrétisation. Il permettra d'augmenter la capacité d'accueil des participants en formation de base et continue.

Le matériel pédagogique mis à la disposition de ce Centre est constitué essentiellement de projecteurs, vidéo-projecteurs, vidéo-cassettes, téléviseurs, ordinateurs portables, écran géant et toiles de projection, tableaux métalliques et paper boards....



Centre de Formation Douanière
 1, Bd des Almohades,
 Casablanca 20 000 - Maroc
 Tel N° 00212. 22.31.74.97
 Fax N° 00212. 22. 54. 03. 89

**ADMINISTRATION DES DOUANES
 ET IMPÔTS INDIRECTS**

Avenue Annakhil, Hay Riad - Rabat -
 Tél. : 037 57.90.00 - 037 71.78.00/01
 E-Mail : adii@douane.gov.ma
 Adresse Internet : www.douane.gov.ma

